



# Programme SI MDPH

Lettre électronique n°12 - Novembre 2019

## Edito

En cette rentrée d'automne, le déploiement du programme SI MDPH se poursuit.

Le premier palier du SI harmonisé a été mis en service dans 41 MDPH, à fin octobre.

A ce stade avancé du déploiement, la CNSA félicite et remercie ces MDPH, d'une part pour l'installation réussie du nouveau système d'information au sein de leur organisation, et d'autre part pour leurs précieux retours d'expériences.

La capitalisation des outils produits par les MDPH au fil de l'eau est essentielle pour la réussite de ce programme. Sur la base de ces retours d'expériences, les MDPH en cours de déploiement du système d'information harmonisé bénéficient d'outils supplémentaires d'aide au déploiement.

Afin de répondre au plus près des attentes des MDPH, la CNSA revoit son dispositif d'accompagnement pendant et après le déploiement. En effet, lors des précédents comités stratégiques avec les éditeurs et autres instances, des besoins spécifiques d'accompagnement par éditeur ont été identifiés. En plus de mesures déjà prises, une nouvelle organisation vous sera bientôt dévoilée.

La prochaine étape concernera la mise en œuvre d'un second palier pour le système d'information harmonisé dès 2020. Un comité d'orientation stratégique aura lieu en décembre prochain afin d'en fixer le calendrier.

Le séminaire des directeurs de MDPH des 12 et 13 décembre prochains sera également l'occasion de nous revoir et d'échanger autour des nouveautés à venir.

Arrivé en septembre 2019, je suis heureux de rejoindre le programme SI MDPH et partage avec vous ses ambitions. Je me tiens à votre disposition, avec les équipes de la CNSA et la

cellule d'appui national afin de vous accompagner dans cette transition et dans le suivi post-déploiement.

**Hocine Madaoui, Directeur du programme SI MDPH - CNSA**

## **Sommaire**

1. Déploiement et accompagnement au changement
2. Référentiel fonctionnel
3. Echanges CAF - Accès SNGI
4. Suivi des orientations des personnes en situation de handicap
5. Service de demande en ligne
6. Liens utiles

## **1. DEPLOIEMENT ET ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT**

### **Point d'étape sur les mises en service du SI MDPH**

A fin octobre, le palier 1 du SI MDPH est déployé dans 41 MDPH, soit près de 40% des MDPH ayant une version harmonisée (V0 ou V1) dans leur environnement de recette.

## Un pilotage renforcé du déploiement et du post-déploiement

Les équipes de la CNSA et de la cellule d'appui national restent disponibles afin d'aider les MDPH, pendant et après le déploiement.

Pour ce faire, un pilotage renforcé a été mis en place par le biais de :

- comités réguliers entre la Direction générale de la CNSA et la Direction des éditeurs ;
- points hebdomadaires entre la Direction de programme et les éditeurs ;
- mise en place d'un accompagnement métier via CEKOIA Conseil ;
- accompagnement renforcé par la Direction de projet des MDPH en difficulté ;
- capitalisation/outillage.

La « présentation pédagogique » du 3 octobre dernier en webconférence, qui a réuni plus de 130 participants a été l'occasion de présenter ces mesures. Celles-ci ont été prises suite aux premiers constats et besoins identifiés lors des groupes d'échanges avec les 3 éditeurs et MDPH (réunions qui ont eu lieu en septembre).

Ces groupes d'échanges ont souligné des besoins pour chacun des parcs :

- Atos-Worldline
  - traitement globalisé des incidents en service opérationnel
  - définition des relations MDPH/éditeur/CNSA
- GFI
  - optimisation des activités de déploiement
  - amélioration du partage d'informations entre MDPH
- UP :
  - optimisation des activités de déploiement
  - amélioration du partage d'informations entre MDPH

Ces actions devraient permettre d'accompagner au mieux les MDPH en cours de déploiement de ce dernier trimestre ; et de rejoindre l'ensemble des MDPH qui ont déjà mis en service une solution labellisée à la fin de l'année 2019, conformément aux engagements pris dans le cadre du Comité interministériel du handicap (CIH).

Pour écouter/réécouter l'enregistrement complet de la [webconférence du 3 octobre](#), rendez-vous sur l'Extranet, à l'espace « SI MDPH », puis sur onglet « présentations pédagogiques ».

## Retours d'expérience / bonnes pratiques des MDPH

La CNSA avec la cellule d'appui national et les MDPH volontaires participent activement à la capitalisation des retours d'expériences.

Vous pouvez retrouver des témoignages de MDPH dans les articles diffusés via les « Info-réseau MDPH » dans la partie « Programme SI MDPH ».

Pour rappel, voici les dernières parutions :

- *Info-réseau N°366 du 18/10/19* : retour d'expériences de la MDPH du Pas-de-Calais sur la réussite de leur pilotage de projet SI avec leur méthodologie de pilotage de projet, qui a permis un déploiement dans les temps ; ainsi que leurs observations post-déploiement.

- *Info-réseau n°361 du 02/08/19 et n°362 du 23/08/19* : retour d'expériences de la MDPH du Doubs avec une méthode ludique sur la complétude de l'Outil de Soutien à l'Evaluation, notamment sur le canevas de saisie.

- *Info-réseau n°360 du 18/07/19* : retour d'expériences de la MDPH du Territoire de Belfort avec leur campagne de communication sur la mise en application du nouveau formulaire de demande, pour sensibiliser les différents partenaires extérieurs et les usagers.

- *Info-réseau n°359 du 5/07/19* : retour d'expériences de la MDPH du Cantal sur la mise en place d'un atelier d'échanges pour sensibiliser les professionnels au nouveau formulaire de demande, devenu obligatoire depuis le 1er mai 2019.

Ces témoignages riches en apport pratique sont de véritables outils d'aide aux MDPH qui se lancent dans le déploiement du nouveau système harmonisé. N'hésitez pas à les partager au sein de vos équipes.

## Vidéos dédiées à l'appropriation du Tronc commun

Pour rappel et notamment pour les nouvelles personnes qui rejoignent les équipes au sein des MDPH, vous pouvez retrouver l'ensemble des vidéos du programme SI MDPH sur la [chaîne daily motion CNSA](#) et sur le [site de la CNSA](#).

Ces vidéos ont pour but de faciliter l'appropriation métier (nouveau formulaire de demande, demande générique, outil de soutien à l'évaluation, notion de recevabilité...) mais aussi de découvrir les bonnes pratiques sur le déploiement, ainsi que des témoignages des MDPH sur leurs retours d'expériences post-déploiement.

Ces vidéos sont également téléchargeables sur le [portail de la CNSA](#), sur l'espace partagé SI MDPH, à la rubrique « vidéos SI MDPH » ou en cliquant directement [ici](#).

## **2. REFERENTIEL FONCTIONNEL**

### Mise à jour du fichier Codes LPPR

A la suite des retours avec les éditeurs sur les codes LPPR, concernant les différents ajouts et modifications depuis la publication du RF V1.1, une mise à jour du fichier de ces codes a été transmise aux éditeurs et MDPH autonomes le 18 octobre.

Les modifications concernent les points suivants :

- ajout des nouveaux codes relatifs aux aides auditives et prestations associées et modification des codes relatifs aux prothèses capillaires ;
- précision sur les codes « amplificateurs boucles » ;
- ajout d'une date de fin pour les codes LPPR désinscrits ;
- suppression des codes présents dans l'arrêté de 2005 mais absents de l'arrêté de 2007 pour la PCH 2 ;
- référence à l'arrêté de 2007 pour tous les codes présents à la fois dans l'arrêté de 2005 et de 2007 ;
- correction des erreurs de tarifs LPPR ou PCH.

Le fichier complet Excel est téléchargeable sur le portail de la CNSA, sur l'espace partagé SI MDPH, à la rubrique « Référentiel fonctionnel SI MDPH » sous le dossier intitulé « Fichier code LPPR oct 2019 » ou en cliquant directement [ici](#).

**Contact** : Kaoutar NASRI, cheffe de projet SI [kaoutar.nasri@cnsa.fr](mailto:kaoutar.nasri@cnsa.fr)

### **3. Echanges CAF - Accès SNGI**

#### **Point d'étape sur la phase de généralisation des flux d'Accès au SNGI et des flux CAF**

Depuis le 13 mai dernier, ces 2 flux ont été généralisés :

- « Accès au SNGI » : flux permettant aux MDPH d'interroger le SNGI pour une personne et de recevoir en retour son NIR-Numéro d'Inscription au Répertoire) ;
- CAF « Maintien des droits » : flux permettant l'information du dépôt d'une nouvelle demande (AAH-CRH), transmis par la MDPH à la CAF, pour le maintien du droit dans l'attente de la décision de la CDAPH.

Les anomalies rencontrées par les MDPH précurseurs avec leur éditeur GFI ont été corrigées et vérifiées. Des correctifs côté SI CNAF ont également été mis en place avec succès. Concernant le flux « Demande et décision », les travaux menés avec la MDPH 14 et la CAF 14 n'ont pas permis de décider d'une généralisation ; la CNAF considérant que les nouvelles données nécessaires au bon traitement du flux ne sont pas toutes transmises à date.

Pour le moment, aucune décision n'a été prise sur une possibilité de généraliser ce flux en mode dégradé (avec un dispositif en parallèle pour transmettre les autres données non prévues dans le flux à la CAF).

Dans l'objectif d'avancer sur ce flux « Demande et décisions » et de trouver une solution, un audit CNAF-CNSA a été mené et permettra de proposer un plan d'actions dans les prochains jours.

## Test des flux en environnement bouchonné pour les sites pilotes

Pour rappel, ces tests ont pour objectif de valider les formats des différents flux émis et les nouvelles pratiques métiers induites par l'automatisation des flux d'échanges de données entre les MDPH et leurs CAF respectives, avant tout déploiement du module échanges CAF en production.

L'environnement bouchonné mis à disposition par la CNAF fonctionne pour les 3 sites pilotes : MDPH 94 (éditeur Atos Worldline), MDPH 77 (éditeur UP) et MDPH 32 (éditeur GFI).

Les cas de tests SNGI chargés dans l'environnement de test CNAV sont concluants pour les 3 sites pilotes et ont permis la certification de ces derniers via l'applicatif métier.

Les tests sur les flux « Maintien des droits » et « Demande et décisions » sont concluants pour les :

- MDPH 94 : le déploiement du module échanges CAF a été réalisé avec dématérialisation des flux « Maintien des droits » et SNGI ;
- MDPH 32 : le déploiement du module Echanges CAF devrait être mené dès que possible (un patch correctif ayant été livré fin septembre).  
Concernant la MDPH 77, l'anomalie sur le webservice SNGI en environnement de recette a été corrigée, suite à la livraison par son éditeur. Des tests sont en cours de planification.

**Contact** : Aicha IMJAHAD, cheffe de projet Echanges CAF [aicha.imjahad@cnsa.fr](mailto:aicha.imjahad@cnsa.fr)

## **4. SUIVI DES ORIENTATIONS**

### Etat d'avancement du déploiement du système d'information de suivi des décisions d'orientation

Les systèmes d'information régionaux de suivi des décisions d'orientation ViaTrajectoire Personnes Handicapées et Osrose continuent à être déployés au sein des territoires départementaux.

Parmi les 17 régions engagées, 74 territoires départementaux ont mis en œuvre leur solution et 89 lettres d'engagement ont été reçues. Celles-ci doivent être transmises à la CNSA au plus vite.

Pour rappel, 2019 est l'année de la concrétisation du déploiement du SI SDO. La CNSA poursuit son accompagnement auprès des territoires régionaux afin que l'objectif de déploiement se concrétise en fin d'année.

Le déploiement du module usager avec son « guide d'appui » constitue également un enjeu important pour simplifier le parcours des personnes et de leurs proches. L'objectif de la CNSA et de l'ensemble des acteurs est donc de capitaliser sur l'expérience des territoires pour aider au déploiement du module usager du SI SDO dans tous les départements d'ici fin 2020.

**Contacts** : Aicha IMJAHAD, cheffe de projet [aicha.imjahad@cnsa.fr](mailto:aicha.imjahad@cnsa.fr) et Christian BEDUE, chef de projet [christian.bedue@cnsa.fr](mailto:christian.bedue@cnsa.fr)

## **5. Service de demande en ligne**

### **Point d'étape du déploiement « MDPH en ligne »**

A ce jour, 59 MDPH ont déclaré souhaiter utiliser le service MDPH en ligne de la CNSA. Les MDPH des vagues 1, 2, 3, 4 et 5 de déploiement de ce téléservice ont été formées au cours des mois de mars à octobre. Au total, 48 MDPH ont été formées. 27 MDPH utilisent activement le téléservice.

Les vagues de déploiement 6 et 7 ont démarré afin de former les MDPH restantes. La convention relative à la mise à disposition temporaire du téléservice « MDPH en ligne » conclue avec les MDPH concernées prévoit une durée de mise à disposition de l'outil jusqu'au 31 décembre 2022.

La CNSA étudie actuellement les conditions dans lesquelles le téléservice « MDPH en ligne » pourrait être pérennisé. A l'issue de l'instruction en cours, une réponse devrait pouvoir être apportée d'ici la fin de l'année 2019.

### **Poursuite des réunions sur le Téléservice (palier 2)**

Un ensemble de 4 groupes de travail a eu lieu au cours des mois de janvier à juin. Ces groupes constitués d'une dizaine de MDPH et de la CNSA ont permis d'explorer les

fonctionnalités attendues sur le dépôt et le suivi de la demande jusqu'à la décision.

La CNSA a consolidé l'ensemble des éléments dans un cadre fonctionnel cohérent décrivant les solutions potentielles de téléservice interfacées avec les SI métier.

Ce document sert actuellement à la base des échanges avec les éditeurs du SI Métier et de téléservice. L'ambition est de décrire aussi finement que possible les modalités d'échange entre le SI et le téléservice à la fin de l'année 2019.

**Contacts** : Aicha IMJAHAD, cheffe de projet [aicha.imjahad@cnsa.fr](mailto:aicha.imjahad@cnsa.fr)

## 6. Liens utiles



**Extranet SI MDPH / Sharepoint de déploiement**

<https://portail.cnsa.fr>



**Site internet de la CNSA - pages dédiées au programme SI MDPH**

<https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/programme-si-commun-mdph>



**Inscription**

Pour vous inscrire à la lettre d'information, veuillez cliquer [ici](#) et renseigner le formulaire d'inscription en ligne



**Contacts**

N'hésitez pas à nous poser vos questions en nous envoyant un message à l'adresse [simdph@cnsa.fr](mailto:simdph@cnsa.fr)

Cette lettre électronique vous est adressée car vous figurez sur les listes de diffusion de la CNSA

[www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr)

[pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

[Se désinscrire](#)